

Les 5 étapes de votre démarche en VAE

Etape 1 : Tout commence par une réflexion personnelle

Etape 2 : Je vérifie la faisabilité de mon projet VAE

Etape 3 : Je renseigne le LIVRET 1, dit Livret de recevabilité, que je fais ensuite parvenir à l'Agence des Services et de Paiement à Limoges

Etape 4 : J'attends la décision de l'ASP-Limoges

Etape 5 : Lorsque je reçois le résultat de ma recevabilité pour entrer dans le dispositif VAE, je peux décider soit :

- a) De rédiger mon LIVRET 2 seul(e), ou bien
- b) de Me faire accompagner dans la rédaction de mon LIVRET 2

Retrouvez la suite sur notre SITE à la page [VAE DEAES \(Dépt58\)](#)

Nous contacter

Courriel :

Pour plus d'infos
armoniaformation@gmail.com

Téléphone : 03 86 27 03 35

Voir le calendrier des permanences téléphoniques en bas de page sur notre [SITE](#)

Dispositif d'Accompagnement en VAE
Pôle : Clamecy – Cosne - Puisaye

<http://www.armoniaformation.fr/>

ARMONIA FORMATION

Accompagnement en **V**alidation des
Acquis de **V**OTRE **E**xpérience.

Dispositif d'accompagnement en VAE
Pôle : Clamecy – Puisaye – Cosne sur Loire



**Diplôme d'Etat d'Accompagnant
Educatif et Social**

***Spécialité Accompagnement
de la Vie en Structure Collective.***



Le Savoir en Partage

n° D.A. . 27 58 00 721 58

